

Relaxe pour les « décrocheurs » jugés au Tribunal de Poitiers !

Poitiers, le 19 septembre 2023

Dans un contexte de répression violente des mouvements sociaux et écologistes, la relaxe des militants écologistes qui avaient décroché les portraits d'Emmanuel Macron dans cinq mairies de la Vienne en 2019, est une bouffée d'air pour les luttes écologistes et sociales.

« Nous avons raison d'être inquiets et nous continuons à l'être lorsque nous constatons l'inaction du gouvernement et de ses décisions antisociales, climaticides... Nous avons raison de l'exprimer et nous allons continuer à le faire ! » exprime Marie, l'une des prévenue·es à la sortie de l'audience.

Cette relaxe intervient après plusieurs autres, notamment à Toulouse le 6 septembre, suite à la décision du 29 mars dernier de la Cour de cassation, qui avait rejeté le pourvoi formé par le Parquet contre la relaxe des 8 décrocheuses et décrocheurs d'ANV-COP21 Gironde.

Le Tribunal de Poitiers reconnaît à son tour – au nom de la liberté d'expression – la légitimité des actions non-violentes menées pour dénoncer le sabotage climatique et social menés par les responsables politiques. Pour rappel, la France est encore aujourd'hui poursuivie et a été condamnée à plusieurs reprises pour inaction climatique !

Les premiers décrochages de portrait en mairie avaient eu lieu en 2019 pour dénoncer l'inaction climatique et sociale du gouvernement d'Emmanuel Macron. « *Quatre ans plus tard, tous les faits valident nos alertes ! Les rapports scientifiques confirment les uns après les autres que la France est à côté de la plaque. Les canicules et les sécheresses confirment la gravité des conséquences de l'inaction climatique. La répression violente commandée par le gouvernement comme seule réponse aux mobilisations populaires confirme qu'il ne gouverne pas dans l'intérêt de la population.* » déclare Anne-Sophie Trujillo Gauchez, décrocheuse et porte-parole d'Action non-violente COP21.

Selon les militantes et militants qui ont comparu ce jour, cette victoire est aussi celle des nombreuses personnes et associations amies et/ou militantes qui les ont soutenu·es et un encouragement, bienvenu dans le contexte actuel de répression, à poursuivre et amplifier les luttes citoyennes en cours (écologistes, sociales...), soutenues par une part de plus en plus importante de la population.

Contact presse : Marie, 06 86 38 38 98, anv.poitiers@dplibre.org